

BUREAU FEDERAL

Réunion du 1^{er} Juin 2011 à La Baule

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Françoise AMIAUD, Sophie GABORY, Catherine GISCOU et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM. Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Frédéric FORTE. Rémy GAUTRON, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME.

Invités : MM. Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Luc LEROUX, Yannick OLIVIER et Yannick SUPIOT.

Excusés : MM. Thierry BALESTRIERE et Bernard GAVA

Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI, Raymond BAURIAUD, Patrick BEESLEY, Alain CONTENSOUX, Didier DOMAT, Matthieu SOUCHOIS.
Mme Céline PETIT.

1 - Ouverture par le Président

Jean-Pierre SUITAT souhaite la bienvenue aux membres présents, excuse Thierry BALESTRIERE (délégation Equipe de France Féminine) et Bernard GAVA (raisons familiales) et remercie Yannick OLLIVIER, Président du Comité de Loire Atlantique, pour l'organisation de cette réunion à la Baule et l'accueil réservé aux membres du Bureau Fédéral.

Le chiffre des licenciés ce jour à 12h15 de 460.000, chiffre record de la Fédération.

Il informe de la situation de Pascal DORIZON, qui a fait part de son souhait de ne plus être DNA, à qui il souhaite proposer de nouvelles missions dont la mise en place d'une école d'arbitrage dans cette région, afin ensuite de pouvoir en implanter d'autres sur le territoire. Cela permettra à Pascal DORIZON de rester prestataire de service sur des missions dans lesquelles il excelle.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

Une réflexion sera menée afin d'étudier son remplacement.

Yannick SUPIOT : dans le cadre de la mise en place de cette école d'arbitrage dans la Région, il sera nécessaire d'établir un cahier des charges précis pour en débattre en Bureau puis en Comité Directeur de la Ligue des Pays de la Loire pour prendre une décision.

2 - Dossiers Spécifiques.

- Point sur la situation des clubs (Montées, descentes, cas particuliers, CCG).

Jean-Luc LEROUX fait le point des dossiers actuellement traités par la Commission Contrôle de Gestion :

En Ligue Féminine de Basket : les travaux sont en cours. Il y a beaucoup plus de dossiers mis en délibéré que les autres années. Globalement, la division se porte beaucoup mieux. Une réunion aura lieu la semaine prochaine.

En NM1, la plupart des dossiers des clubs sont validés. 4 sont encore en délibéré, et il reste une décision à prendre. La Commission est en attente du retour de beaucoup d'éléments. Concernant le dossier de CASE Basket, c'est un dossier fragile, avec un énorme passif et qui sera difficile à traiter.

Il rappelle que la Commission Contrôle de Gestion avait proposé des solutions qu'il serait intéressant d'étudier en détail, en cas de dépôt de bilan. Il faut dans tous les cas que les clubs travaillent beaucoup plus en amont.

- Mise en place des procédures de fonctionnement.

Jean-Pierre SIUTAT expose la mise en place de codes de procédure financière, à l'aide des documents distribués (annexe 1). Il rappelle que suite à la mise en place de l'augmentation de 2 € du prix des licences, il est nécessaire de faire des efforts de fonctionnement et garder comme objectif principal une certaine rigueur dans le comportement de chacun et réduire les dépenses quand cela est possible. Il rappelle que l'important est le comportement.

Rémy GAUTRON précise que les Présidents des Commissions Fédérales doivent impérativement diffuser l'information à tous les membres des Commissions.

- Euro 2013 Féminin : Choix des sites et signature de la convention avec la FIBA Europe.

Jean-Pierre SIUTAT expose l'orientation sur une formule avec deux sites (de 8 équipes chacun) pour le premier tour, deux sites pour le second tour et un site pour les phases finales. Il est donc proposé de valider les sites de l'Equipe de France Féminine :

- Premier tour sur le site de Trélazé.
- Deuxième tour sur le site de Vendéespace, en Vendée.
- Phases finales sur le site d'Orchies.
- Et de poursuivre l'étude concernant les deux autres sites pour le premier et le second tour qui ne recevront pas l'Equipe de France, il reste encore de nombreuses incertitudes.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.
--

Jean-Pierre SIUTAT informe que la FIBA Europe a proposé de signer la convention le 11 Juin prochain. Or tous les sites n'étant pas encore déterminés, il propose d'attendre et de reporter la date de la signature de la convention de l'Euro 2013 Féminin.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents, pour demander à la FIBA Europe un délai supplémentaire pour signer la convention.
--

3 - Pôle 1 – Haut Niveau.

- Qualifications Européennes des Clubs.

Les clubs masculins :

Jean-Pierre SIUTAT informe que le système de compétition Européen risque d'être modifié, mais ce n'est pas encore déterminé, par ailleurs, les différents championnats des pays européens ne sont pas tous terminés.

Les clubs féminins :

Jean-Pierre SIUTAT explique que le FFBB dispose de 3 places en Euroleague Women et de 5 places en EuroCup Women. Les clubs suivants seront inscrits, sous réserve de la validation de la Commission Contrôle de Gestion :

EuroLeague Women :

- Bourges
- Lattes Montpellier.
- Tarbes

EuroCup Women :

- Nantes
- Challes les Eaux
- Basket Landes,
- Arras
- Mondeville.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents, sous réserve de la validation de la Commission Contrôle de Gestion.

- Compte rendu des réunions de MN1 et LF2.

Philippe LEGNAME fait un retour sur la réunion de Nationale Masculine 1, avec toujours un souhait de voir la mise en place d'une « Super » NM1. Les clubs ont donné leur accord pour mutualiser leurs moyens et leur développement, comme c'est déjà le cas en Ligue Féminine.

Jean-Pierre SIUTAT précise que d'autres projets sont actuellement à l'étude comme l'idée de signature d'un protocole pour les clubs de Pro B, avec la suppression de l'obligation d'avoir un Centre de Formation et l'intégration des équipes des Centres de formation Pro A dans la pyramide fédérale, avec des joueurs de moins de 21 ans. Un premier projet sera présenté au Comité Directeur de Décembre 2011.

Une discussion s'engage sur les championnats féminins et la nouvelle pyramide fédérale.

Marie-Noëlle SERVAGE demande si une évaluation sur la réforme du secteur féminin est ou a été faite ?

Jean-Pierre SIUTAT a assisté à la réunion des Clubs de Ligue 2, pour faire le point sur cette première saison de fonctionnement. Il lui indique qu'une évaluation sera réalisée dans le temps, afin de faire ressortir les avantages et les inconvénients. Il a également été décidé de mutualiser les moyens pour un meilleur développement. Il a été constaté que de plus en plus de clubs disposent d'un centre d'entraînement.

4 - Pôle 2 – Formation

- Structures fédérales de formation – Premières réflexion stratégiques.

Jean-Pierre de VINCENZI précise que les nouveaux diplômes d'Etat ne seront pas les remplaçants des Brevets d'Etat. Ce n'est un diplôme mais une formation professionnelle de 1.200 heures. L'idée première est de mutualiser les moyens et de créer un centre de formation à Paris et ensuite d'en implanter 2 autres sur le territoire, en fonction des besoins. Il faudra d'abord mettre en place un pré-référentiel de formation de formateurs.

Matthieu SOUCHOIS : il faut aussi produire un référentiel de formation de 1200 heures. Il faut que ces deux référentiels soient finalisés pour la fin 2011. C'est l'occasion de revoir entièrement la filière basketball. Un certain nombre d'aspects réglementaires ont été revus afin de pouvoir proposer une mise en place dès octobre 2011. Cela permettra d'avoir une filière lisible, sur 4 niveaux :

- Animation (BP sport Co)
- CQP, pour un entraînement à titre d'activité accessoire.
- DE
- DE supérieur.

Une discussion s'engage.

Jean-Pierre SIUTAT informe que des Ligues sollicitent la FFBB afin de créer des Centres de Formation.

Cathy GISCOU travaille sur un projet. Il faudrait utiliser un maillage de territoire. Le dossier d'habilitation est très compliqué à réaliser et très conséquent.

Jean-Pierre de VINCENZI : il faut impliquer les CTS dans ce type de projet.

Marie-Noëlle SERVAGE : l'intérêt de la FFBB est de piloter l'ensemble des projets. Il est évident qu'une Ligue ne peut pas réaliser un tel projet seule, et pourquoi pas monter un projet par zone géographique.

Pierre COLLOMB : il faut intéresser les stagiaires en Formation à ces projets, et faire attention au risque d'accroître les distances suivant l'implantation dans certaines zones.

Yannick SUPIOT est inquiet de la mise en place de formations organisées par des organismes privés, qui s'avèrent impossibles à contrôler.

Matthieu SOUCHOIS informe qu'une approche territoriale pourra être effectuée après la mise en place du référentiel de formation, soit fin décembre 2011.

Jean-Pierre HUNCKLER : il faut trouver une région intéressée pour développer un projet plus rapidement.

Matthieu SOUCHOIS précise qu'il faudra trouver un moyen de valoriser les futurs diplômés qui sortiront de nos centres de formation.

- Point sur les RTZ.

Jean-Pierre SIUTAT fait un point sur l'activité des RTZ et en conclusion, les arbitres formateurs sont en pénurie de temps. Il faut trouver un moyen de réorganiser leur fonctionnement et propose pour l'avenir de valider la proposition suivante :

- Casser les limites territoriales d'intervention des RTZ, dès que le calendrier FIBA sera communiqué.
- Caler l'ensemble des dates et demander aux Zones d'organiser les formations.

Ce nouveau système de fonctionnement sera testé la saison prochaine et les Zones vont être informées du projet prochainement.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents. Jacques DENEUX réalisera le courrier d'information pour les Ligues et les Comités.

5 - Pôle 3 – Marketing et Communication.

- Bilan des 10 Jours du Basket à Paris.

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle que pour cette édition, les 10 jours du basket à Paris débutaient par la Conférence Aréna et se terminaient par les finales des Coupes de France à Bercy le Dimanche 15 Mai 2011. Le bilan est actuellement en cours de finalisation, mais il est déjà possible d'affirmer que le Comité Local d'Organisation mis en place a très bien fonctionné, avec la vente d'environ 2000 places. Une opération de phoning a été réalisée. Les opérations qui se sont déroulées sur le Parvis de l'Hôtel de Ville sont également une très belle réussite. Des remerciements sont adressés à Emmanuelle DIAZ pour son investissement auprès des Comités d'Ile de France. Il y a plus de monde sur les finales du Samedi que l'année dernière. Cette édition détient le record de recette. Une réunion de débriefing aura lieu début septembre pour faire le point sur la manifestation et sur les choix à faire pour la prochaine édition. Il faudra trouver un élément fort pour le lancement de l'opération la saison prochaine.

6 - Pôle 4 – Territoires.

- Précisions – Règlement sportif.

Philippe LEGNAME précise qu'il est question de remplacement des équipes qui déclarent forfait.

Marie-Noëlle SERVAGE rappelle que l'article 5 des règlements sportifs de NM3 et de NF3 prévoyait qu'une équipe de Championnat de France demandant à réintégrer le championnat régional avant le 1er juin était remplacée par une équipe de même ligue. Cette disposition avait été prise pour permettre la réintégration de cette équipe sans provoquer de descente supplémentaire. Or cet article a été complètement refait pour mettre en place la notion de ranking et cette phase qui aurait dû être maintenue a été retirée. Il est donc proposé de remettre la phrase "Si une association ou société sportive ayant obtenu son maintien dans la division formule le désir de rejoindre le championnat régional avant le 1er Juin, la place disponible est mise à la disposition de la Ligue Régionale dont dépend l'association ou société sportive".

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

Marie-Noëlle SERVAGE évoque les montées en NM3 et en NF3 :
Le nombre de places dévolues pour les montants des Ligues est de :

36 places en masculin.

32 places en féminine.

Or ce nombre est réduit car des places sont bloquées :

2 en féminine pour intégrer des équipes espoirs des clubs accédant en LFB.

2 en masculin pour intégrer des équipes espoirs des clubs Pro A qui descendent.

Ces places ne sont pas toujours toutes utilisées (ex Limoges cette année).

Ces places ont été retirées à des Ligues qui auraient dû en bénéficier, il est proposé de les réaffecter aux ligues régionales avant mise en œuvre du ranking.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

Pierre COLLOMB souhaite savoir si suite aux annonces faites aux Assises du Basket, les Licences T sont bien autorisées dans les Unions de Jeunes (P 318, article 4.3), car le texte publié sur le site internet semble être l'ancienne version. Il faudra vérifier cette erreur matérielle. Une présentation sera faire au Comité Directeur du 26 Juin 2011.

- Point sur le Championnat Junior.

Philippe LEGNAME rappelle que la saison prochaine, il y aura un championnat régional organisé dans 22 Ligues, et qu'il doit qualifier 32 équipes pour passer en phase nationale à partir du 15 Mars. 1 équipe qualifiée automatiquement par Ligue, les 10 places restantes seront attribuées aux Ligues qui ont le plus d'équipes participantes en phase régionale.

Il souhaite rappeler que pour le surclassement des Cadets 1 et 2 en Junior, il faut s'adresser au Médecin de Famille et pas de surclassement pour les Cadets 3 pour évoluer en catégorie Junior.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'une étude et un suivi soient réalisés sur ce championnat ainsi que sur la Licence AS. Il faut impérativement valoriser ce championnat.

- Points divers.

Pierre COLLOMB informe que la Commission Juridique a autorisé une Union entre Grande Synthe et Bourbourg, ce qui va libérer une place en Nationale 3.

Frédéric FORTE fait part de la demande d'un club du Comité de Dordogne qui souhaite intégrer les championnats de la Ligue du Limousin, pour des questions de proximité.

Il informera le club qu'il doit envoyer un dossier de présentation de son projet à la FFBB, pour étude.

- Point sur la réforme des licences.

Marie-Noëlle SERVAGE informe que suite à la mise à disposition de l'adresse dédiée reformelicence2011@ffbb.com, le groupe de travail a reçu environ 100 courriels avec environ 127 questions différentes. Il reste encore quelques questions à traiter. Un pavé dédié à la réforme des licences sera prochainement mis en ligne sur le site internet FFBB.

7 - Pôle AGF – Administration Générale et Finances.

- Projet de Budget Prévisionnel.

Rémy GAUTRON expose le premier projet de Budget prévisionnel pour la saison 2011/2012.

Une discussion s'engage.

Le Budget prévisionnel sera présenté dans sa version définitive lors du Bureau Fédéral du 24 Juin 2011, à Aix les Bains.

- Points divers.

Marie-Noëlle SERVAGE communique un point sur les différents dossiers en cours

Conciliations

Challes : qualification d'une joueuse suite à avenant du contrat

→ Proposition du maintien de la décision

Montpellier (pour mémoire) : qualification d'une joueuse suite à avenant du contrat

→ Proposition du maintien de la décision

Communication

Elle a été sollicitée par des clubs qui demandent de disposer d'un visuel type qu'ils pourraient utiliser pour lancer la saison et communiquer (cf Rugby), pour faire des affiches de présentation.

→ le service fera une proposition.

Assemblée Générale

Election :

Nombre de candidatures : 5

- René KIRSCH Président LR Alsace
- Jacques LAURENT Président LR Champagne
- Jean-Pierre BRUYERE Président LR Provence
- Alain CATTELLE Président CD du Nord
- Gérald DELISCAR-JOURDAN licencié de la Guadeloupe.

Ces candidatures seront prochainement étudiées par la CSOE.

Programme modifié :

Bureau Fédéral au Marlioz de 9h à 12h.

Présentation du DVD Basket Lycée.

Par ailleurs, dans le concours René LAVERGNE, il faut trouver un remplaçant à M. Bernard LAVERGNE.

Concernant les Finales de NM3, qui se sont déroulées à Tain, l'organisateur sollicite une aide de la FFBB, pour des problèmes de transports non prévus initialement (transferts des équipes des Dom/Tom notamment entre l'aéroport de Lyon et le lieu de la compétition).

- Dossiers spécifiques.

Union Léon Trégor Basket 29 : C'est une demande pour une seconde équipe Senior. Le dossier est complet et la Commission Juridique émet un avis favorable à la demande.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

Union Basket Chartres Métropole : c'est un renouvellement de l'Union. La Commission Juridique émet un avis favorable à la demande, mais il manque encore des pièces au dossier.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents, sous réserve de la présentation des éléments demandés

Union SCAB / SCBF / ASPTT Clermont : Dissolution de l'Union et demande de répartition des droits sportifs.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.
--

8 - Questions diverses.

Jacques DENEUX : souhaite que soit ajouté dans nos textes et dans nos règlements que la désignation des arbitres se fait à la discrétion de la Fédération.

Yannick OLIVIER est vraiment ravi d'avoir pu accueillir les membres du Bureau Fédéral à La Baule et de l'organisation de cette réunion. Il espère que ce séjour sera agréable pour tout le monde.

Françoise AMIAUD évoque les Finales du Championnat de France Cadets 2, sur lesquelles elle était désignée : pas de table de marque officiellement désignée et tout a été réglé à la dernière minute. Quelques soucis rencontrés sur la finale et notamment sur les dernières minutes de la rencontre. Une étude sera réalisée sur le problème rencontré.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 24 Juin 2011 à Aix les Bains.